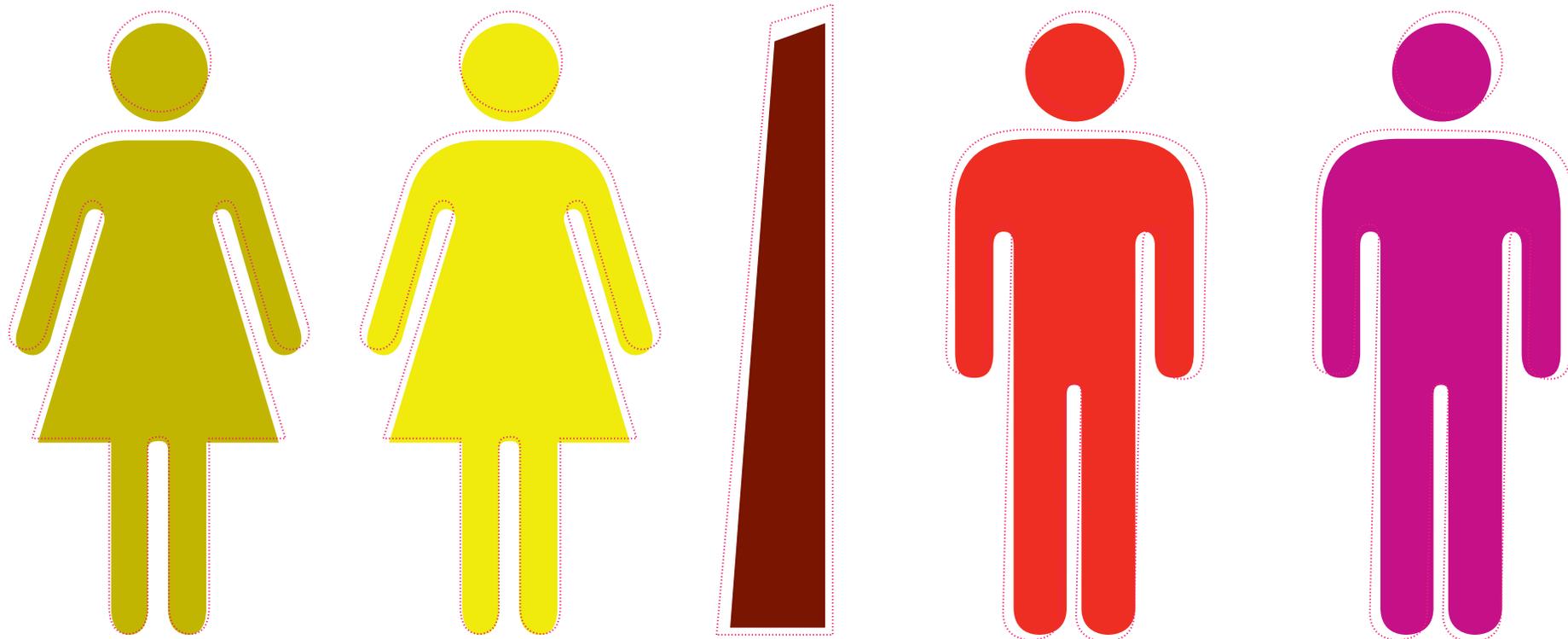


Février 2014

Toilettes Publiques

dans l'arrondissement Ville-Marie

Proposition de partenariat



Présenté par

spectre de rue



prévention • intervention • solution

En collaboration avec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE

Architecture Design Développement urbain



Association sportive
et communautaire
du Centre-Sud

Tandem Ville-Marie

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	PORTEURS DU PROJET	2
2.1	Organisme porteur de la démarche	2
2.2	Partenaires	2
3	PORTRAIT DE LA SITUATION	4
3.1	Le territoire et les services disponibles	4
3.2	Problèmes observés	10
4	UN ENJEU IMPORTANT POUR LE QUARTIER	12
4.1	La cohabitation harmonieuse, une priorité	12
4.2	Les objectifs	14
4.3	Profils des usagers potentiels	14
5	LES RÉTICENCES COURANTES	16
5.1	La propreté	16
5.2	Les odeurs	16
5.3	Les fournitures insuffisantes	17
5.4	La sécurité	17
5.5	L'accessibilité universelle	17
5.6	Les pistes de solution	17

6	TYPES DE TOILETTES PUBLIQUES	19
6.1	Cabinet individuel	19
6.2	Pavillon détaché avec sections hommes et femmes	19
6.3	Toilettes portatives (chimiques)	20
6.4	Urinoir rétractable	20
6.5	Salles de bain intégrées dans des bâtiments existants	20
6.6	Centre d'hygiène / <i>Toilet Palace</i>	20
6.7	Nettoyage de rue	20
7	EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES	23
7.1	Rappel historique	23
7.2	Trois-Rivières	24
7.3	Toronto	24
7.4	Vancouver	24
7.5	Victoria	24
7.6	Edmonton	25
7.7	New-York	25
7.8	Portland et Seattle	26
7.9	Paris	26
8	LE CHOIX D'UNE SOLUTION	28
9	PROPOSITION DE PARTENARIAT	31
10	APPUI DU MILIEU	32

1 INTRODUCTION

Il semble anodin, pour une majorité de gens, de se soulager au besoin. Pourtant, tout le monde a expérimenté, un jour ou l'autre, la difficulté de trouver une toilette publique. À l'instar de plusieurs villes, Montréal possède un centre-ville très animé, où l'on trouve une grande mixité de résidents, de travailleurs, d'étudiants, de touristes et de passants. L'accès à des installations sanitaires dans les lieux publics est, pour une portion de la population, une source de préoccupations, voire un problème récurrent.

Par ailleurs, les incivilités découlant du manque d'accès à des toilettes publiques créent des tensions sur le territoire concerné par ce problème et amplifient les enjeux de cohabitation entre les différentes populations qui s'y trouvent. Depuis plus de dix années déjà, les organismes et acteurs locaux expriment leurs préoccupations face aux difficultés d'accès à des toilettes publiques. En 2007, un groupe d'organismes¹ a entrepris de réfléchir à la question des toilettes publiques au centre-ville de Montréal. Or l'idée de mettre sur pied un groupe de travail en collaboration avec les arrondissements concernés ne s'est pas concrétisée.

Au cours des dernières années, de nombreuses demandes ont été formulées au conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'installation de toilettes publiques. Parce que le milieu (tables de quartier, organismes communautaires, institutions situées au centre-ville, etc.) est toujours fortement préoccupé par la question, Spectre de rue et ses partenaires souhaitent, par ce document, lancer la formation d'un groupe de travail qui œuvrera à élaborer rapidement un projet-pilote de toilettes publiques au centre-ville de Montréal.

Un projet-pilote est d'ailleurs normalement déjà en préparation. Il devrait se concrétiser au milieu de l'année 2014 et sa durée devrait être de 12 mois, afin d'évaluer le système durant les quatre saisons. Le processus d'évaluation n'est toutefois pas encore défini. Le coût prévu du projet est de près d'un demi-million de dollars.

Le projet comprendrait une seule installation sanitaire, sur la place Émilie-Gamelin, automatisée, autonettoyante et mixte. Toutefois, il est prévu qu'un

employé passe régulièrement (fréquence à définir) afin d'assurer un minimum de présence et de supervision. Le cabinet individuel est inspiré de ceux utilisés dans le milieu carcéral, mais sera plus attrayant. Les accessoires seraient limités aux éléments de base, solides et sécuritaires: toilette, lavabo, poubelle, sèche-main. Les heures d'ouverture ainsi que la gratuité de l'accès (ou non) ne sont pas encore définies. Un chauffage de base est prévu, sans être trop confortable afin d'éviter l'occupation prolongée. L'installation serait par ailleurs surveillée par caméras, reliées à la centrale (24h/24h) déjà existante. Il y aurait un bouton-panique et la porte pourrait être ouverte à distance en cas de besoin. Les luminaires comprendraient des ampoules DELL ou des néons et décourageraient la consommation de drogue par injection. Il est prévu que dès janvier 2014, un appel d'offre par qualification soit lancé pour ensuite former un comité de travail (la composition du comité est encore inconnue).

Le document présente, dans un premier temps, un portrait de la situation actuelle de l'offre et des besoins en matière de toilettes publiques dans le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, laquelle est loin de se limiter à la Place Émilie-Gamelin. Les principaux enjeux identifiés par le milieu sont ensuite expliqués. À travers une recherche succincte mais assez complète, quelques exemples étrangers de toilettes publiques font l'objet d'une description sommaire, dans le but de dégager des considérations pour la prise de décision dans le choix d'une solution adaptée au contexte montréalais.

Le document conclut sur la **proposition des acteurs locaux pour la formation d'un groupe de travail en partenariat avec l'Arrondissement, dans le but d'adresser réellement le problème de l'accès à des installations sanitaires publiques au centre-ville de Montréal et ce, dès 2014.**

¹ En 2007, le comité de travail était formé de : représentants du Comité itinérance du Plateau, de la Table itinérance centre-ville et de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent.

2 PORTEURS DU PROJET

2.1 ORGANISME PORTEUR DE LA DÉMARCHE

Spectre de rue inc.

C'est par l'intermédiaire de l'organisme Projet 80, que Spectre de rue est devenu actif dans le quartier. Il a connu son premier envol en 1990 avec un programme de travail de rue auprès des jeunes sous le nom de *Portes ouvertes aux jeunes adultes*. Quatre années plus tard, l'organisation s'est incorporée sous le nom de Spectre de rue et y aménagea le Site fixe et le Centre de jour.

Spectre de rue a comme mission de : « Prévenir et réduire la propagation des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), du VIH/sida et des diverses formes d'hépatites auprès des personnes de 16 ans et plus marginalisées, habitant, travaillant ou transitant sur le territoire du centre-ville de Montréal et aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de prostitution, d'itinérance et de santé mentale; Sensibiliser et éduquer la population et le milieu aux réalités de ces personnes pour favoriser leur cohabitation; Soutenir les démarches de ses membres vers la socialisation et l'intégration sociale ».

Spectre de rue a depuis longtemps fait le constat que les personnes vivant dans la rue sont les premiers visés par le manque d'accès à des toilettes publiques dans l'arrondissement de Ville-Marie. N'ayant pas accès à des lieux propices pour se soulager, ces dernières se trouvent confrontées à la seule option qui leur permet de répondre à ce besoin primaire : les ruelles, les parcs et tout autre lieu permettant un minimum d'intimité. L'organisme constate par ailleurs que cette portion de la population n'est pas la seule à souffrir du manque d'installations sanitaires publiques au centre-ville de Montréal. L'organisme a donc entrepris, avec la collaboration et le soutien de nombreux acteurs locaux, une réflexion sur la nécessité de développer un projet de toilettes publiques sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie.

2.2 PARTENAIRES

Rayside Labossière

Poursuivant la vocation sociale déjà affirmée par son fondateur, Rayside Labossière participe à l'élaboration de projets architecturaux et urbains qui visent à améliorer le cadre de vie des montréalais, peu importe leur profil socio-économique.

Par sa participation à de nombreux comités de développement local et lieux de concertation, l'équipe de Rayside Labossière est fortement liée aux réseaux de planification et de revitalisation urbaine à Montréal et particulièrement dans les quartiers centraux. L'implication bénévole de l'équipe auprès des groupes communautaires et des lieux de concertation est dictée par sa détermination à améliorer la qualité des milieux de vie, dont ceux où la défavorisation est importante. La firme a par ailleurs joué un rôle fondamental en amenant des institutions publiques de premier plan à s'impliquer dans plusieurs dossiers-phares du développement du centre-ville.

L'équipe travaille avec différents outils urbanistiques, comme la cartographie, pour amener les acteurs de développement issus du milieu social et communautaire à s'approprier les enjeux de transformation des quartiers centraux et à jouer un rôle de premier plan dans les projets qui changent le visage de leur milieu.

Tandem Ville-Marie

Tandem est le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine de la Ville de Montréal, financé par l'Arrondissement de Ville-Marie et géré par l'Association Sportive et Communautaire du Centre-Sud (ASCCS) depuis 1986.

Sa mission repose sur une philosophie de cohabitation et de mieux vivre ensemble. Plus précisément, les champs d'intervention de l'organisation

reposent en majeure partie sur la sécurité urbaine c'est-à-dire, l'amélioration du cadre de vie, la cohabitation harmonieuse et la tranquillité publique.

Tandem Ville-Marie contribue au développement de la Ville et des quartiers, en travaillant sur le rapprochement des résidents d'un même secteur et en soutenant les initiatives locales favorisant la sécurité urbaine et la prévention de la criminalité.

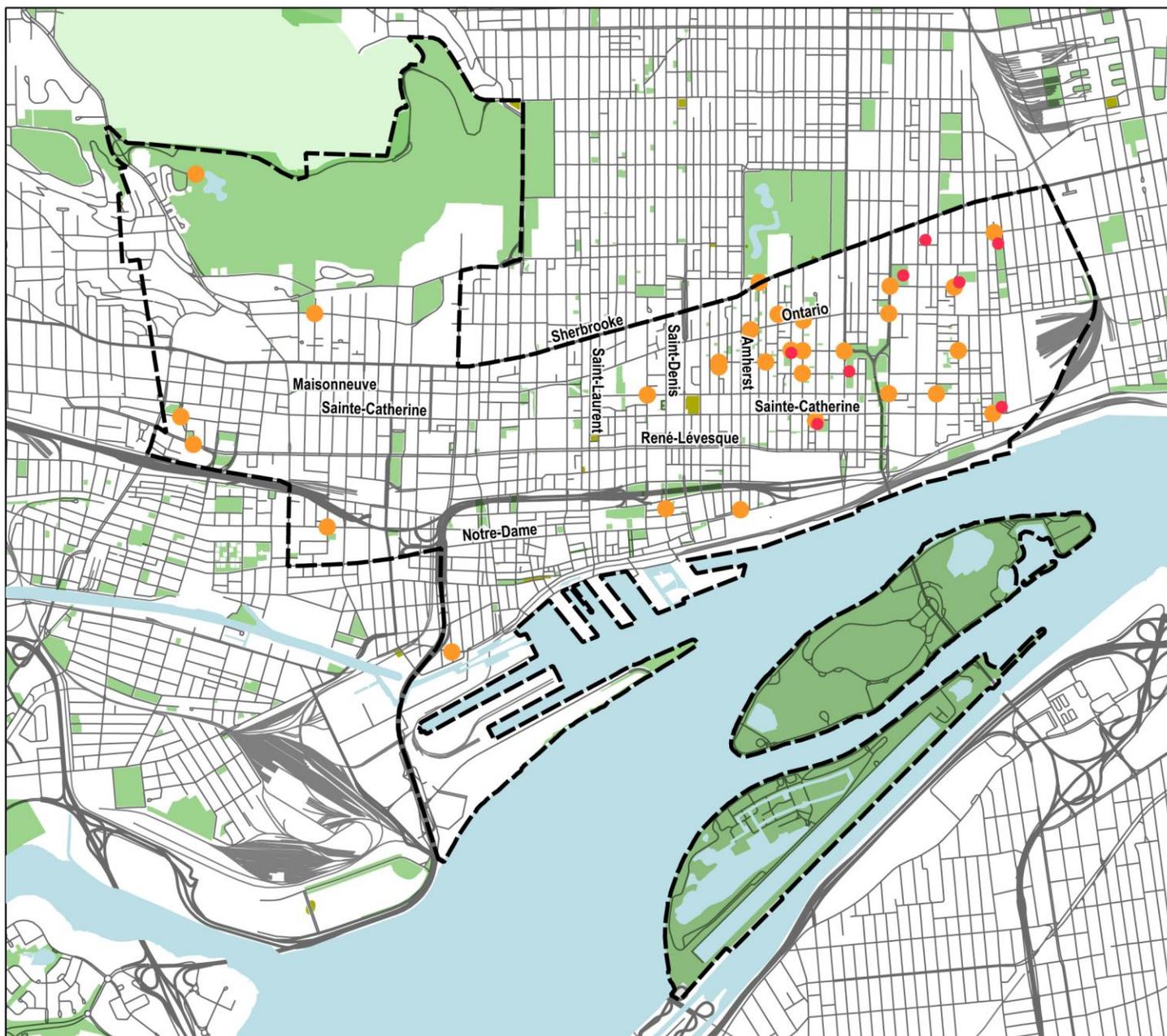
Tandem Ville-Marie a élaboré un rapport basé sur une importante revue de littérature au sujet de l'implantation de projets de toilettes publiques dans le monde. Les réflexions contenues dans cette recherche sont intégrées au présent document.

3 PORTRAIT DE LA SITUATION

3.1 LE TERRITOIRE ET LES SERVICES DISPONIBLES

Les cartes présentées dans les pages suivantes illustrent quelques réalités spatiales et sociales qui peuvent contribuer à identifier les secteurs où les besoins sont plus importants et à déterminer les lieux d'implantation potentiels pour des projets-pilotes.

- Aires de jeux pour enfants dans les parcs
- Artères commerciales
- Lieux touristiques
- Toilettes publiques et semi-publiques existantes
- Organismes communautaires en itinérance / populations marginalisées



AIRES DE JEUX DANS LES PARCS

Aire de jeux pour enfants



Terrain de sport



Autoroute



Place publique



Parc



Autre espace vert



Arrondissement

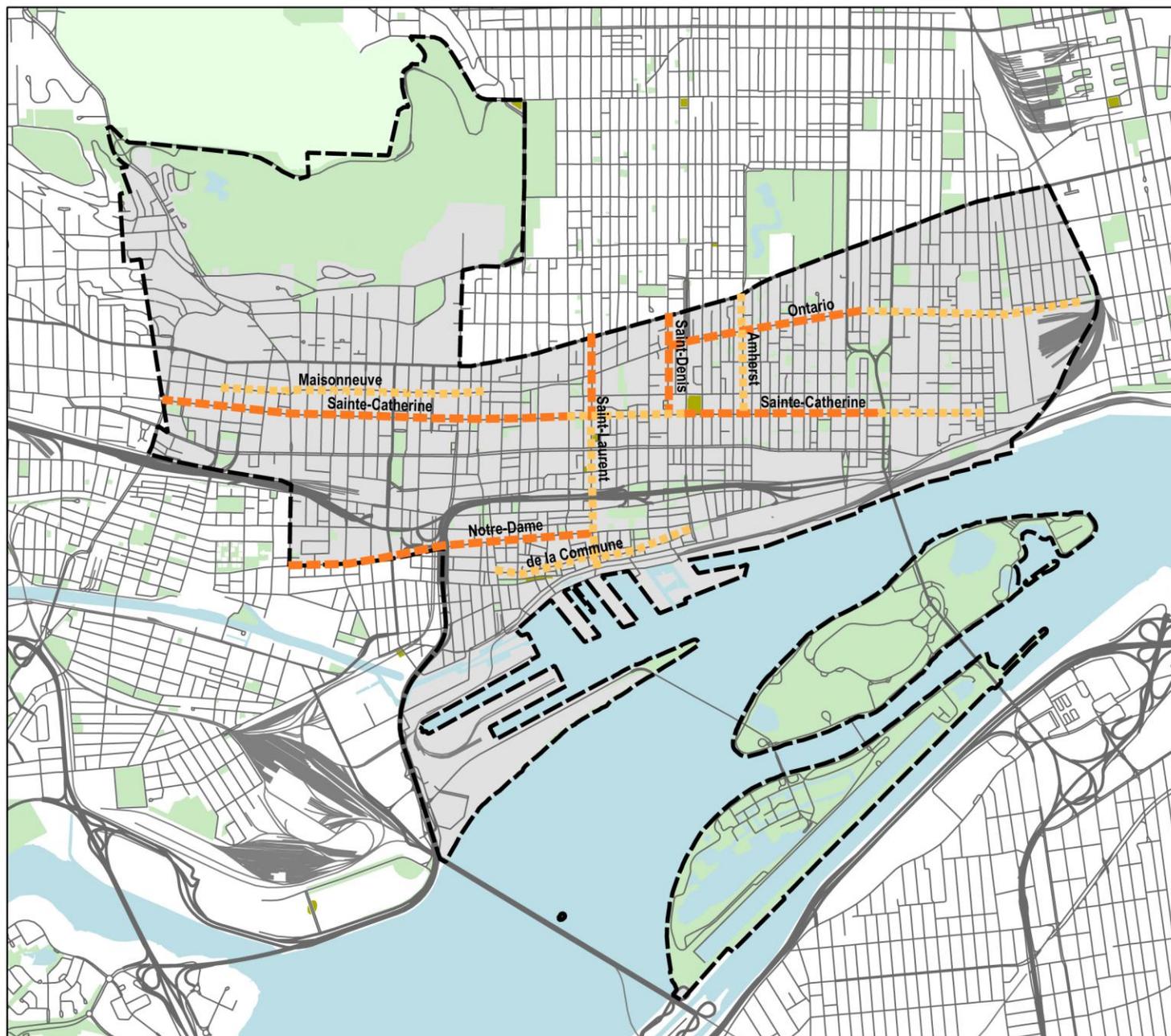


0 250 500



Fond de plan: Ville de Montréal, Adresses Québec

Source : Ville de Montréal



ARTÈRES COMMERCIALES

Artère commerciale à achalandage élevé



Artère commerciale à achalandage modéré



Autoroute



Place publique



Parc



Autre espace vert



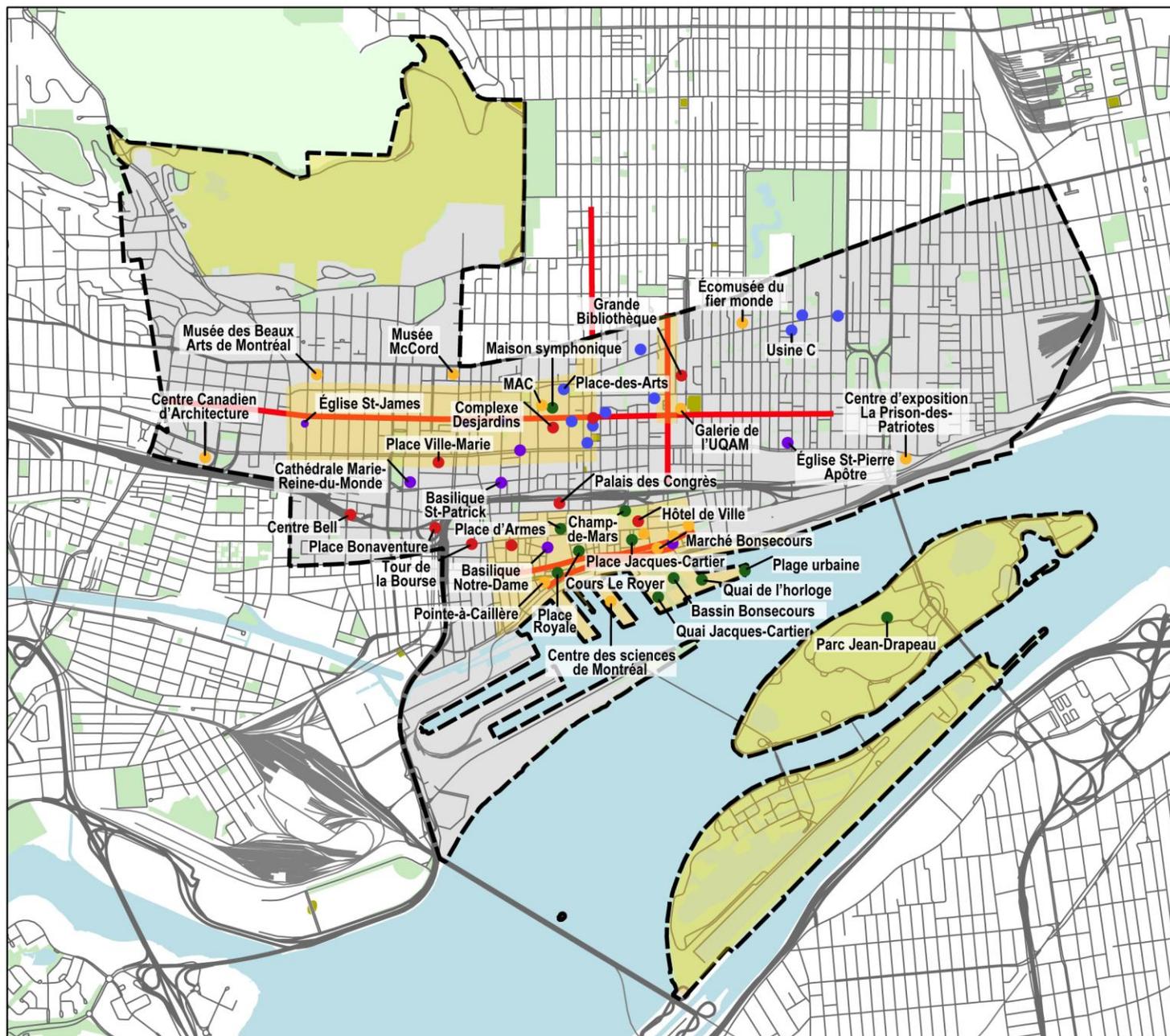
Arrondissement



0 250 500



Fond de plan: Ville de Montréal, Adresses Québec



LIEUX TOURISTIQUES

Attraits touristiques

- Édifices
- Églises
- Musées et attractions
- Places publiques
- Théâtres et salles de spectacles

Autoroute

Place publique

Parc

Autre espace vert

Artères touristiques

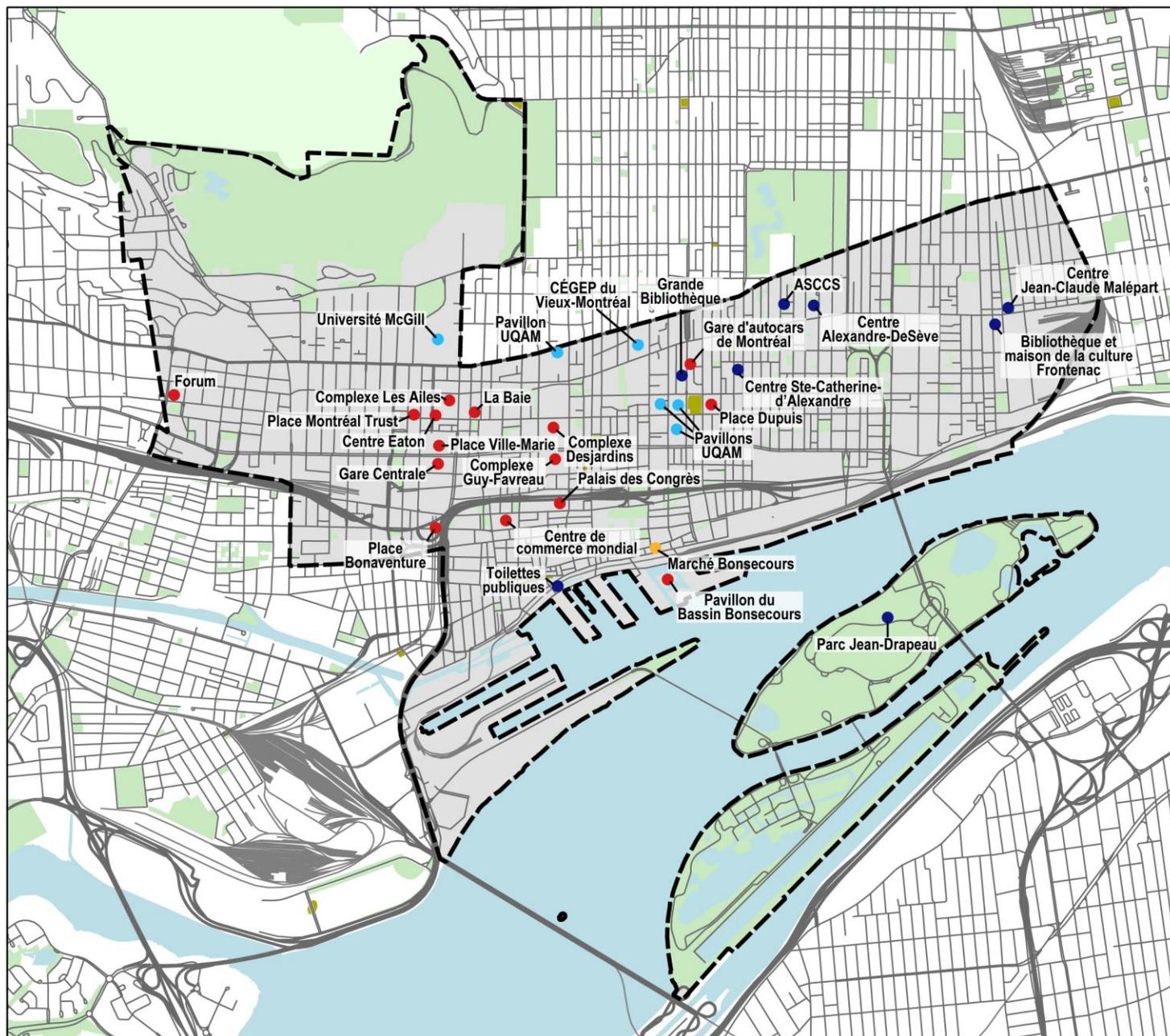
Zone touristique

Arrondissement

0 250 500



Fond de plan: Ville de Montréal, Adresses



ACCESSIBILITÉ EXISTANTE AUX WC

Type de bâtiment

- Lieu d'activités et de services de la Ville de Montréal
- Centre d'affaires et/ou à caractère commercial
- Attrait culturel ou centre d'exposition
- Établissement scolaire

Autoroute



Place publique



Parc



Autre espace vert



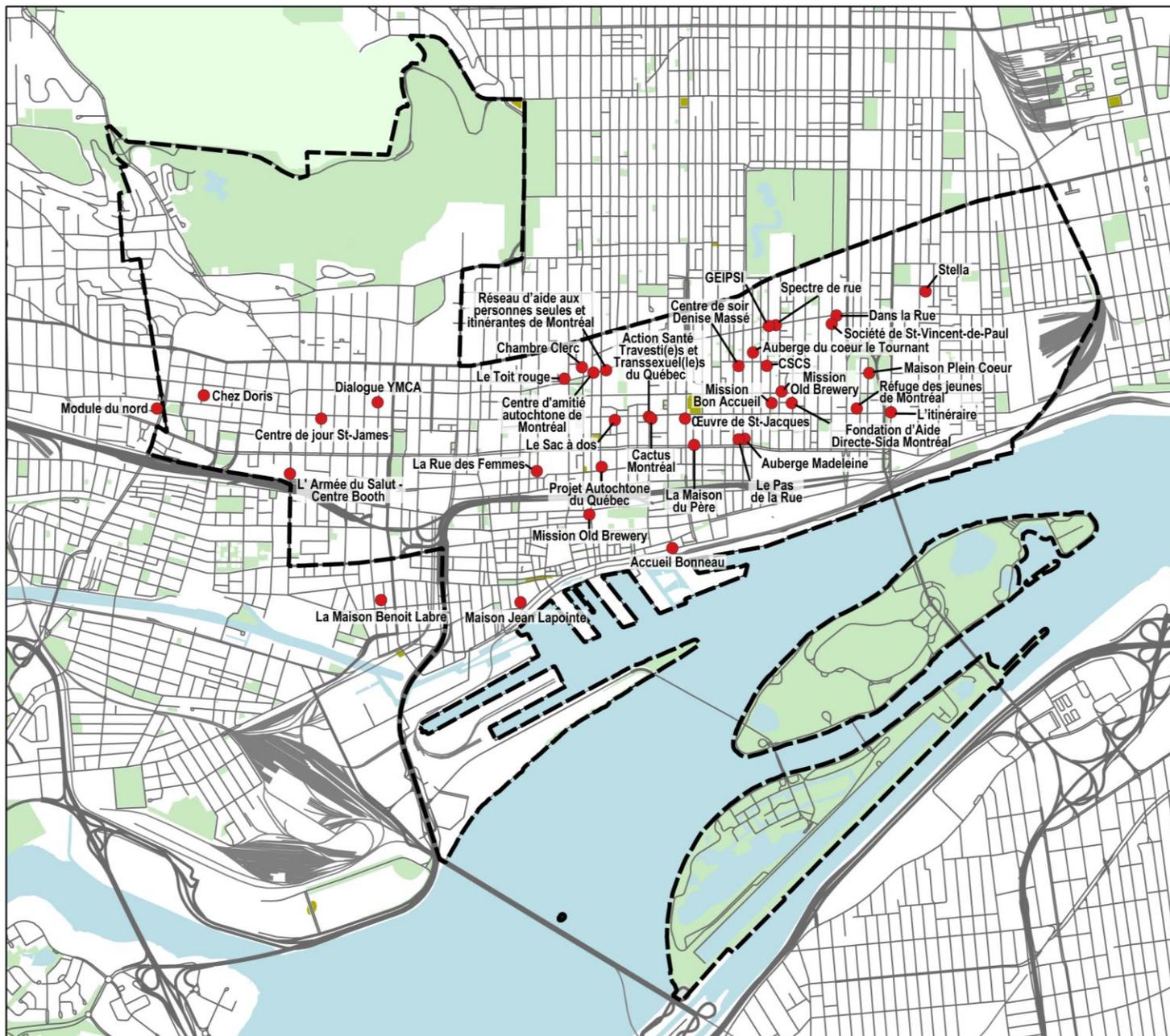
Arrondissement



0 250 500



Fond de plan: Ville de Montréal, Adresses Québec



ORGANISMES DESSERVANT UNE CLIENTÈLE MARGINALE

- Organisme
- Autoroute
- Place publique
- Parc
- Autre espace vert
- Arrondissement



Fond de plan: Ville de Montréal, Adresses Québec

3.2 PROBLÈMES OBSERVÉS

Tant en raison de ses attraits touristiques, de ses lieux de magasinage et de sorties diverses, que par la présence de très nombreux bureaux et institutions, le centre-ville de Montréal est bouillant d'activités. Autant les familles que les touristes, les résidents que les travailleurs y circulent par milliers chaque jour.

L'importante quantité d'activités et d'individus signifie inévitablement qu'il faille fournir des installations sanitaires capables de répondre aux besoins de tous. Aussi, nous observons que des problèmes de trois ordres existent sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie :

- La faible quantité de toilettes disponibles au public
- Les difficultés d'accès (heures d'ouverture, signalisation)
- L'exclusion sociale

Faible quantité de toilettes disponibles au public

Il est parfois long et difficile de trouver des toilettes disponibles au public au centre-ville de Montréal. Outre les commerces, seules quelques grandes institutions ou quelques parcs offrent des installations et celles-ci sont typiquement assez éloignées les unes des autres. La carte présentée précédemment montre bien la faible densité d'installations sanitaires disponibles sur le territoire.

Même si les cafés et restaurants mettent tous des salles de bain à disposition de leur clientèle, on remarque que de plus en plus de commerçants verrouillent leurs portes, afin de limiter l'accès uniquement aux clients. Ils exigent souvent qu'un achat soit effectué pour permettre l'accès aux salles de bain. Il faut donc souvent payer plusieurs dollars pour un bien dont on aurait pu se passer pour pouvoir se soulager.

Montréal est par ailleurs reconnue pour ses festivals, ses événements extérieurs et sa vie de quartier animée. Or, lors d'événements extérieurs de petite ou de grande envergure, le nombre de toilettes est souvent insuffisant, que celles-ci soient temporaires (toilettes chimiques) ou

permanentes (dans un chalet de parc ou un centre commercial, par exemple). L'ajout de toilettes permanentes en certains endroits stratégiques pourrait contribuer au bon déroulement des événements qui font la réputation de Montréal.

Difficultés d'accès

Bien qu'en pleine journée, quelques établissements tolèrent l'utilisation de leurs salles de bain, le manque de toilettes publiques est frappant lorsque la nuit tombe. La fermeture des bars représente souvent un moment critique, durant lequel les fêtards déambulent dans les rues, sans possibilité de trouver une toilette. Les infractions sont donc plus fréquentes durant la nuit, ce qui augmente inévitablement le sentiment d'insécurité et les problématiques de cohabitation.

Dans un autre ordre d'idées, il importe de mentionner qu'il y a d'importantes lacunes en matière de signalisation. Même quand des installations se trouvent à proximité, rien n'indique où sont situées celles-ci. Une personne qui ne connaît pas bien le secteur n'a donc aucun moyen de savoir d'abord qu'elles existent, puis comment les trouver.

Exclusion sociale

Les centres-villes attirent inévitablement de nombreuses personnes marginalisées ou en situation d'itinérance (ressources disponibles centralisées dans ces secteurs). Aussi, l'arrondissement de Ville-Marie n'étant pas équipé de toilettes publiques, ces personnes qui se déplacent ou flânent dans le secteur doivent constamment trouver des lieux où aller se soulager, un besoin tout à fait naturel.

Face à l'impossibilité d'utiliser gratuitement une toilette, les ruelles et petits recoins deviennent par défaut des lieux de prédilection pour toute personne ayant un besoin urgent de se soulager. Contrairement à l'idée préconçue, l'utilisation des ruelles pour de telles fins n'est pas restreinte qu'aux personnes marginalisées et sans-abri. Néanmoins, ces personnes ont constamment besoin de chercher un endroit pour répondre à leurs besoins,

contrairement aux autres membres de la population, qui ont un logis et des activités quotidiennes à l'intérieur. Elles sont donc davantage surveillées et souvent expulsées par la sécurité lorsqu'elles entrent dans un endroit public, de peur qu'elles ne brisent la quiétude du public, fassent mauvais usage de la salle de bain ou souillent les lieux.

Le Règlement sur le civisme, le respect et la propreté de l'Arrondissement Ville-Marie² stipule qu'il est interdit d'uriner ou de déféquer sur le domaine public et que l'amende peut s'élever entre 250 \$ et 750 \$ pour une première infraction. Bien que dissuasives, les amendes ne constituent pas une solution efficace pour enrayer le problème auprès des populations marginalisées, puisqu'elles n'ont pas de revenus pour payer ces contraventions. N'ayant pas la possibilité d'accéder aux toilettes intérieures et n'ayant pas le droit de se soulager sur le domaine public, il devient réellement compliqué pour les personnes dans la rue de satisfaire leurs besoins primaires. Dans une optique de respect de la dignité, il est impératif de donner accès à tous, d'une façon ou d'une autre, à des installations sanitaires.

² http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vma_fr/media/documents/reglem_civisme_respect_proprete.pdf

4 UN ENJEU IMPORTANT POUR LE QUARTIER

4.1 LA COHABITATION HARMONIEUSE, UNE PRIORITÉ

Sentiment d'insécurité et de propreté

Bien que Montréal soit relativement très sécuritaire pour une ville de sa taille, le sentiment de sécurité est une préoccupation constante, particulièrement dans le centre-ville. La cohabitation entre différentes catégories de population sur un même territoire cause parfois des frictions et peut générer une crainte chez certains citoyens, que celle-ci soit fondée ou non.

La Corporation de développement communautaire Centre-Sud

En 2008, la CDC Centre-Sud a réalisé une étude auprès des citoyens des quartiers Sainte-Marie et Saint-Jacques, laquelle comportait un volet sur la qualité de vie et le sentiment de sécurité. Les réponses au sondage permettent de mieux comprendre la perception qu'ont les habitants de leur environnement. Quelques faits intéressants touchent précisément les enjeux de cohabitation³ :

- Près d'une personne sur quatre (23%) dit se sentir peu ou pas du tout en sécurité dans le Centre-Sud. Principalement, ce sont les problèmes de la drogue, des gangs de rue, de la prostitution et de l'itinérance qui justifient ce sentiment;
- En ce qui a trait à la propreté du quartier, les opinions sont partagées mais laissent percevoir une évaluation globalement assez faible : 56% jugent le quartier très ou assez sale, contre 44% qui le jugent très ou assez propre. Le manque de propreté est perçu de façon plus importante par les personnes habitant le secteur St-Jacques.

³ CDC Centre-Sud (2008) *Étude auprès des citoyens du Centre-Sud*

En 2010, le diagnostic de milieu de la CDC Centre-Sud⁴ identifiait toujours, comme enjeu important en matière d'environnement social, l'intervention en matière de problèmes sociaux urbains dans une perspective de réduction des méfaits. De plus, le document spécifie que la communauté locale n'a pas toujours la capacité et/ou ne dispose pas de tous les outils nécessaires pour intervenir sur cet enjeu de société à caractère régional.

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Ayant maintes fois abordé la question dans différents contextes, la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent a une fois de plus fait mention du besoin de toilettes publiques sur son territoire dans son mémoire⁵ déposé dans le cadre des consultations publiques au sujet du PPU Quartier latin. Dans la section des priorités identifiées par les citoyens, il est précisé que : « [...] l'installation de toilettes publiques améliorerait la qualité de vie tant des résidents que de la population en transit sur le territoire. »

Le poste de quartier no 22 du SPVM

Le plan d'action 2013 du poste de quartier no 22 du SPVM met en lumière la problématique du faible sentiment de sécurité des citoyens du quartier et notamment en matière de profilage social. En effet, 4 actions portent spécifiquement sur les enjeux de cohabitation des différentes populations et des incivilités :

- Maintenir la connaissance et la compréhension du profilage racial et social auprès des agents;
- Procéder au rappel sur les orientations d'intervention en matière de comportements répréhensibles qui nuisent à la qualité de vie des citoyens;
- Rencontre avec des organismes communautaires afin de sensibiliser le personnel sur les clientèles vulnérables.

⁴ CDC Centre-Sud (2010), *Diagnostic de milieu*.

⁵ Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (2012) *Programme particulier d'urbanisme Quartier des Spectacles – Pôle du Quartier Latin*, mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal en novembre 2012, p. 7.

- Renforcer la mise en œuvre du plan d'action en itinérance en matière de comportements répréhensibles qui nuisent à la qualité de vie des citoyens.

Ainsi, l'une des six priorités d'action pour 2013-2014 portent sur les incivilités dont uriner/déféquer sur la voie publique. Le poste de quartier 22 identifie par ailleurs les parcs comme lieux de concentration de comportements répressibles. Or comment diminuer ce phénomène s'il est souvent impossible d'avoir accès à une vraie toilette?

Intervenants communautaires auprès de la population marginalisée

Suite à la présente réflexion, plusieurs groupes qui interviennent auprès des populations marginalisées ont soulevé des enjeux et ont identifié des objectifs à atteindre, en partie grâce à l'installation de toilettes publiques dans le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie :

Pour une mixité sociale maximale :

- Diminuer l'incidence des comportements répréhensibles dans les espaces publics et privés en donnant accès à des toilettes (besoin essentiel) pour éviter une stigmatisation accrue des populations marginalisées, des contraventions inutiles, des odeurs désagréables, etc. ;
- Permettre à toutes sortes de populations de se côtoyer sur une base commune afin d'humaniser la perception de chacun;
- Assurer l'accès aux toilettes à tous les travailleurs qui œuvrent sur le terrain à l'extérieur;
- Redonner un minimum de dignité et d'intimité aux personnes itinérantes.
- Améliorer la relation entre la population commerçante et celle du milieu communautaire en diminuant l'achalandage dans les toilettes de commerces et leur utilisation parfois non-appropriée (consommation, hygiène personnelle, lavage de vêtements, etc.);

- Donner un lieu propre et sécuritaire pour s'exécuter afin de convenir aux concepts d'hygiène de base (éviter la transmission de bactéries et de maladies);
- Accommoder la population itinérante en fonction de la routine des individus et des services qui leur sont offerts à l'extérieur. Exemple : les « popottes roulantes » dans les parcs publics attirent de nombreuses personnes et ces activités nécessitent l'aménagement d'installations sanitaires afin de maintenir un environnement propre et sans odeur désagréables pour tous.

Une réponse à un besoin fondé

L'installation de toilettes publiques peut certainement constituer l'un des moyens pour traiter le problème des incivilités et de la propreté dans le centre-ville de Montréal. Dans le but de redorer l'image des quartiers centraux et d'inciter les familles à s'y installer, il importe de trouver des solutions tangibles aux problèmes de cohabitation et de propreté du secteur. L'installation de toilettes publiques fait assurément partie des moyens à envisager.

4.2 LES OBJECTIFS

Considérant les problématiques observées et les enjeux soulevés par le milieu local, des objectifs clairs sont poursuivis par la présente démarche pour l'implantation de toilettes publiques dans l'arrondissement de Ville-Marie :

- **L'accès équitable à des installations sanitaires de base au centre-ville de Montréal;**
- **La réduction des incivilités sur la voie publique ;**
- **L'augmentation du sentiment de sécurité général;**
- **L'augmentation de la propreté et la réduction des risques d'infection et de propagation de virus;**
- **L'augmentation de l'achalandage des parcs et des zones commerciales**
- **L'augmentation de la mobilité des individus sur le territoire;**
- **La facilitation de la cohabitation entre les commerçants et les personnes marginalisées;**
- **L'amélioration de la cohabitation entre les diverses catégories de population;**
- **L'amélioration significative de l'expérience touristique en sol montréalais, autant auprès des visiteurs étrangers que québécois.**

4.3 PROFILS DES USAGERS POTENTIELS

Enfants

Puisque les organisations locales comme l'administration semblent avoir à cœur la rétention et l'accueil des familles dans le centre de la ville, tous les moyens devraient être mis en œuvre pour rendre leur expérience du territoire la plus conviviale possible. Plusieurs parcs possèdent des aires de jeux pour enfants. Or, il est plutôt rare de trouver, à proximité, des toilettes publiques. Il peut s'avérer compliqué de satisfaire une envie urgente d'un jeune enfant, surtout lorsque le parc est loin de la maison. Pour que le parc devienne une véritable alternative à la cour privée, son utilisation doit être aussi aisée.

Par ailleurs, les centres de la petite enfance et les camps de jour qui utilisent les parcs bénéficieraient également d'installations sanitaires. D'importants efforts ont été déployés pour moderniser certaines aires de jeux. L'installation d'équipements sanitaires compléterait ces projets de réaménagement.

Personnes âgées

Tout comme les enfants, certaines personnes âgées ont un besoin plus fréquent d'aller se soulager. Il arrive parfois que cette condition devienne une limite aux déplacements en dehors de leur lieu de résidence, augmentant du fait même les risques de solitude et d'exclusion. Le sentiment de sécurité est également une condition importante de la mobilité des aînés dans leur quartier.

Touristes

Le flux de touristes contribue à la vitalité économique de Montréal et se concentre principalement dans l'arrondissement de Ville-Marie. Bien que la plupart des principaux attraits touristiques possèdent des salles de bain dédiées à leur clientèle, rien n'est prévu pour les touristes qui déambulent aléatoirement sur le territoire. C'est pourtant l'une des meilleures manières de découvrir une ville et ses secrets bien gardés.

Une étude britannique démontre par ailleurs qu'une offre suffisante de toilettes publiques augmente les recettes des commerces et le nombre de touristes présents sur le territoire.⁶

Fêtards à la sortie des bars

La fermeture des bars est un moment critique dans la perpétration répandue d'incivilités : bruit excessif, souillage des lieux publics, conflits, etc. Les fêtards qui se déplacent dans les rues et dont les facultés sont altérées ont souvent moins de scrupules à se soulager à l'extérieur. En plaçant des toilettes publiques près des zones de concentration de bars, plusieurs méfaits seraient évités.

Clients et restaurateurs de la « bouffe de rue »

Les montréalais saluent, de façon générale, l'arrivée des camions de « bouffe de rue », qui animent l'espace public et procure une offre diversifiée de services de restauration rapide. Plusieurs travailleurs, touristes et passants convergent, à l'heure du lunch, vers ces véhicules. Tant pour les travailleurs de ces commerces que pour les clients, l'accès à des installations sanitaires serait bien pratique. Il serait intéressant de questionner les commerces qui se situent près des camions de bouffe de rue pour savoir si les demandes d'accès à leurs toilettes augmentent les jours où les camions sont en opération.

Personnes en situation d'itinérance

Tel qu'expliqué précédemment, les personnes en situation d'itinérance se voient régulièrement refuser l'accès à des installations sanitaires privées (commerces, universités, etc.) et n'ont parfois d'autre choix que de commettre des incivilités en se soulageant sur la voie publique. L'imposition de nombreux constats d'infraction aux personnes qui urinent ou qui

défèquent sur la voie publique, même s'ils restent impayés, risque d'envoyer ces personnes vers un épisode de « judiciarisation ».⁷

Dans l'arrondissement de Ville-Marie, l'article 20 du *Règlement sur le civisme et la propreté* impose des amendes (allant de 250\$ pour une première infraction à 300\$ dans le cas de multiples récidives) à quiconque urine ou défèque dans un lieu public.⁸ Sachant que l'un des principaux groupes susceptibles de commettre ce type d'incivilité est la population itinérante et que celle-ci ne dispose pas des moyens financiers pour s'acquitter de ses contraventions, il y a lieu de se questionner sur l'efficacité de ce type d'intervention. De plus, selon les derniers chiffres, on évaluerait à près de 30 000 personnes les gens en situation d'itinérance à Montréal.⁹ En vertu de ces constats, il devient plus qu'impératif de se pencher sur la présence et l'accessibilité à des toilettes publiques au centre-ville, principal lieu de concentration des personnes en situation d'itinérance.

Travailleurs

Souvent oubliés, plusieurs travailleurs ont comme bureau principal les rues de la ville : employés de la voirie, intervenants sociaux, restaurateurs (bouffe de rue), guides touristiques, etc. L'accès à des toilettes publiques faciliterait certainement leur quotidien.

⁶ Greed, C. (2006). "The role of the public toilet: pathogen transmitter or health facilitator?" *Building Services Engineering Research and Technology* 27(2): 127-139.

⁷ Boivin, R. and I. Billette (2012). "Police et itinérance à Montréal: analyse des constats d'infraction aux règlements municipaux, 2005-2009." *Criminologie* 45(2): 249-276.

⁸ Ville-Marie (2007). *CA-24-085 Règlement sur le civisme et la propreté*.

⁹ Boivin, R. and I. Billette (2012). "Police et itinérance à Montréal: analyse des constats d'infraction aux règlements municipaux, 2005-2009." *Criminologie* 45(2): 249-276.

5 LES RÉTICENCES COURANTES

Les toilettes publiques sont très souvent vues d'un mauvais œil. Elles sont décriées comme étant sales et puantes. On déplore que le plancher soit mouillé, qu'il manque constamment de papier, qu'on retrouve des traces de vandalisme, que c'est un lieu propice pour la vente et la consommation de drogue et pour la prostitution. Pourtant, des moyens existent pour éviter ce genre de phénomènes.

Un article publié par La Presse¹⁰ fait état de la situation de certaines toilettes publiques à Montréal. Il est intéressant d'y apprendre que les pires toilettes sont celles entretenues par la Ville, puisque « les toilettes des grands édifices publics ou privés du centre-ville sont en général en meilleur état que celles des parcs ou des aménagements extérieurs ». Ces établissements se donnent le droit de refuser l'accès à leurs installations à certains individus soupçonnés d'être moins respectueux des lieux.

L'article spécifie que généralement, les toilettes entretenues par la Ville sont sales, nauséabondes et sans papier hygiénique, surtout en après-midi. Les nettoyeurs n'y passent qu'une fois par jour, « du jeudi au dimanche, de l'après-midi à la fin de soirée¹¹ ». Dans Ville-Marie, lors d'activités spéciales, des toilettes chimiques sont installées dans les parcs, mais ne suffisent pas à répondre aux besoins toute l'année et la propreté est vraiment inégale d'un parc à l'autre.

Pas étonnant donc que la perception du public soit si négative en matière de toilettes publiques. Néanmoins, puisque chaque problème a sa solution, Montréal peut s'inspirer de solutions innovantes d'ici et d'ailleurs pour contrôler les principales sources d'inconfort et d'insécurité.

5.1 LA PROPRETÉ

Bien qu'elles contribuent à rendre l'environnement urbain plus propre et sain, la propreté est probablement le critère qui influence le plus la perception des utilisateurs par rapport aux toilettes publiques et le degré de tolérance face à la saleté est souvent assez faible. De plus, la propreté assure une certaine confiance chez les utilisateurs ainsi qu'un sentiment de sécurité. Des installations sanitaires malpropres découragent leur utilisation. Ainsi, l'entretien doit se faire de manière régulière, c'est-à-dire plus de deux fois par jour. À New York, les toilettes publiques sont inspectées, le plancher nettoyé et les équipements brossés de 15 à 25 fois par jour par des employés. Montréal n'étant pas aussi peuplée que New-York, on peut tout de même imaginer qu'il faille procéder à l'entretien de toilettes publiques plusieurs fois par jour pour s'assurer que les lieux demeurent accueillants en tout temps.

De plus, l'implantation de toilettes publiques ne se limite pas au seul contrôle de la propreté, des infections et des germes. L'installation d'un contenant pour seringues en métal à l'intérieur des cabines permet également d'éviter que des produits dangereux ou des items contaminés ne se retrouvent dans l'espace public.

5.2 LES ODEURS

Bien que les odeurs soient difficiles à contrôler, il est important d'y porter une attention particulière. Une toilette nauséabonde n'encourage pas les gens à faire des efforts pour garder les lieux salubres. Les gens auront plutôt tendance à rester le moins longtemps possible, quitte à laisser les lieux malpropres. Des odeurs trop fortes risquent carrément de décourager l'utilisation des équipements. Une bonne ventilation (naturelle ou artificielle) et des mesures d'apaisement des odeurs fortes (pastilles odorantes ou assainisseurs d'air) contribuent au maintien d'un environnement agréable.

¹⁰ André Duchesne et Émilie Bilodeau. « Splendeurs et horreurs des toilettes publiques », *La Presse*, date inconnue (erreur sur la page) [en ligne] <http://www.lapresse.ca/vivre/200809/08/01-655423-splendeurs-et-horreurs-des-toilettes-publiques.php>

¹¹ Louis Tremblay, chargé de communication de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie.

5.3 LES FOURNITURES INSUFFISANTES

Bien que les usagers préfèrent les installations qui offrent un confort semblable à celui d'une toilette privée, la toilette publique est là pour répondre aux besoins primaires et il faut éviter le superflu, afin que les utilisateurs libèrent rapidement les lieux. Certaines personnes, s'offusqueront peut-être de ne pas avoir de miroir, de décoration ou de lumière claire, mais leur absence limite les actes de vandalisme et le temps passé dans la pièce. Plus les lieux sont dénudés, plus les gens vont vouloir quitter rapidement. Il faut toutefois s'assurer qu'il ne manque jamais de papier de toilette, ni de savon à mains. Par ailleurs, il est essentiel d'installer des séchoirs à main efficace plutôt que des séchoirs moins chers qui prennent beaucoup plus de temps à sécher ou plutôt que du papier à main, qui remplit la poubelle, bouche les toilettes et traîne sur le plancher. Actuellement, Montréal peine à répondre à ces critères, notamment dans les parcs.

5.4 LA SÉCURITÉ

La crainte d'être contaminé, d'être importuné par des personnes marginalisées ou pire, d'être agressé est relativement répandue lors de l'utilisation de toilettes publiques. Certaines personnes évitent même complètement ces lieux pour ces raisons.

Des entretiens réalisés auprès des informateurs-clés¹² ont permis à Tandem de dégager une liste non-exhaustive des problématiques rencontrées dans ces installations : itinérance et toxicomanie; sang au sol (injection de drogues); arrêts respiratoires (surdoses et malaises cardiaques); toilette occupée trop longtemps; vols de boîtes de seringues (récupération de la drogue qu'elles contiennent encore par des personnes toxicomanes) - sauf les modèles en métal; vols de savon pour les mains et de papiers de toilette; vandalisme (bris de robinets, de cuvettes, de portes, du mobilier); graffitis (cloisons des toilettes et murs); utilisation des toilettes pour se laver/se raser; prostitution; vente de drogues; agressions sexuelles.

¹² Entrevues réalisées par Tandem Ville-Marie avec un expert en sécurité de bâtiments publics et avec un responsable des chalets de parc de la ville de Montréal

L'approche principale utilisée pour assurer la sécurité à l'intérieur et autour des toilettes publiques est la prévention du crime par l'aménagement. Cette approche de prévention vise certains délits/crimes spécifiques et a pour principal objectif la réduction de leur occurrence et la peur qu'ils peuvent générer à travers le changement des variables environnementales.¹³ Appliquée aux toilettes publiques, cette approche permet de dégager des pistes de solution intéressantes, au niveau du renforcement de la surveillance, ou encore, au niveau du contrôle de l'accès aux lieux. La présence d'un employé, l'installation de caméras à l'extérieur des toilettes, l'éclairage et l'emplacement des toilettes dans l'espace public jouent un rôle important dans la diminution de ce sentiment d'insécurité. Outre les particularités d'aménagement, l'emplacement joue un rôle fondamental dans la perception de la sécurité d'un équipement public. Les lieux achalandés sont, en effet, moins intimidants que les recoins peu fréquentés.

5.5 L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les personnes à mobilité réduite ou présentant une limitation physique déplorent que certains types de toilettes publiques ne soient pas adaptés à leur condition. À titre d'exemple, les modèles compact et automatisés sont rarement suffisamment spacieux pour permettre à un fauteuil roulant d'y entrer. En dehors des heures d'ouverture des institutions publiques (comme en soirée), il est très difficile pour ces personnes d'avoir accès à un cabinet d'aisance. L'installation de nouveaux équipements sanitaires est une opportunité d'assurer un accès universel à de tels équipements.

5.6 PISTES DE SOLUTION

Plusieurs pistes d'intervention et d'aménagement sont regroupées dans le tableau suivant, tel que préparé par Tandem Ville-Marie dans son rapport de recherche. Certains éléments sont approfondis davantage dans la section suivante.

¹³ Jeffery, C. R. (1977). *Crime prevention through environmental design*, Sage Publications.

Prévention des dommages physiques

Objectif	Moyens
Prévenir les dommages physiques, les graffitis, les vols	Utiliser des parois/murs en acier inoxydable ou peindre les cloisons des cabinets avec des couleurs foncées (rend les graffitis difficilement visibles)
	Utiliser des parois en béton avec un vernis imperméable aux germes et aux graffitis
	Installer des caméras extérieures incassables/anti-vandales
	S'assurer de la présence d'un surveillant, d'un gardien
	Installer des séchoirs à main plutôt que du papier à mains (vols et tuyauterie bouchée)
	Nettoyer régulièrement les toilettes (plusieurs fois par jour) afin d'encourager les comportements respectueux des règles d'hygiène
	Servir du savon en mousse plutôt que du savon liquide (vols)
Utiliser des miroirs incassables en acier plutôt qu'en verre	

Prévenir les incivilités, les crimes

Objectif	Moyens
Prévenir la prise de drogues (et ses conséquences sur l'espace), la vente de drogues et la prostitution	Installer un bac de récupération de seringues en métal (avec des symboles se référant à différentes conditions médicales afin de ne pas effrayer les utilisateurs : diabète, etc.)
	Utiliser un éclairage avec minuterie ou encore utiliser des lumières bleues (efficacité remise en question par Cactus et Spectre de rue)
	Utiliser des surfaces concaves/rondes plutôt que plates pour : le dispensateur de papiers de toilette la boîte de récupération de seringues, le séchoir, etc.

Prévenir les utilisations inadéquates

Objectif	Moyens
Prévenir l'utilisation prolongée des installations	Installer des robinets automatiques ne servant que de l'eau froide (empêche les utilisateurs laver autre chose que leurs mains) ou du gel antibactérien
	Surveiller les entrées et sorties des toilettes à l'aide d'un gardien et une caméra
	Éviter de placer les toilettes dans un endroit isolé, peu accessible et peu visible
	Dégager la vue en haut et en bas des portes des cabinets de toilette
	S'assurer que la porte des cabinets s'ouvre vers l'extérieur
	Diffuser une version imprimée du code de vie et en signaler les principaux points aux usagers (affiche)
	Utiliser des surfaces partiellement grillagées ou des vitres à opacité variable pour des portions de paroi des cabines individuelles

6 TYPES DE TOILETTES PUBLIQUES

6.1 CABINET INDIVIDUEL AUTONETTOYANT

Popularisées il y a quelques années, ces installations ont pour principal attrait le peu d'entretien qu'elles requièrent et comme principal défaut, leur coût élevé à l'achat. Ces toilettes ont été implantées dans plusieurs villes occidentales (Paris, Londres, Toronto, Vancouver, etc.). Différents modèles fabriqués par divers manufacturiers ont été recensés, ils partagent cependant certains points en commun. L'objectif de ces toilettes automatiques est triple : offrir des toilettes sécuritaires, que celles-ci soient utilisées à bon escient et finalement, en assurer la propreté en tout temps.

Ces toilettes ont également l'avantage d'éviter le recours à un service de surveillance et d'entretien effectué par des humains. Ces toilettes suivent, dans l'ensemble, les mêmes règles de design et possèdent les mêmes fonctions. Elles sont généralement autonettoyantes : le siège, le lavabo de même que l'ensemble du mobilier est lavé après utilisation par des jets d'eau savonneuse. Faites d'acier inoxydable ou d'autres matériaux aux propriétés similaires, elles sont difficiles à endommager et résistent bien aux graffitis.

L'utilisateur doit habituellement placer une pièce de monnaie pour déverrouiller la porte (à moins que les installations ne soient gratuites). Ensuite, la porte se verrouille derrière lui. Elles ont une durée d'occupation maximale de 10 à 20 minutes, temps après lequel la porte se déverrouille pour éviter l'utilisation prolongée de l'installation. Des détecteurs (de poids) sont souvent installés afin de valider la présence d'un seul occupant et ainsi, éviter qu'un groupe de personnes ne s'y enferme. Elles ont toutes un bouton panique permettant de rejoindre rapidement les services d'urgences ou d'entretien en cas de problème, ce qui vise aussi à rassurer les usagers. La température peut parfois être changée en fonction de la saison, pour un plus grand confort.

Certaines, comme le *Portland Loo* et le *Romtec Inc. Sidewalk Restroom*, sont équipées de grillages en bas des cloisons afin de pouvoir facilement voir si la toilette est occupée par plus d'une personne et surtout, si la

personne à l'intérieur est en état de détresse (overdose par exemple). La vie privée des utilisateurs est néanmoins assurée par la faible hauteur de la partie grillagée. Les modèles ajourés ne sont par contre pas autonettoyants.

Les modèles de toilettes individuelles ne sont pas tous suffisamment spacieux pour permettre à un fauteuil roulant ou une poussette d'y entrer.

Il est à noter que les toilettes autonettoyantes ont un coût très élevé à l'achat (de l'ordre de 200 000\$ à 400 000\$ chacune) et qu'aucun manufacturier canadien n'en fabrique. Les partenariats avec les compagnies publicitaires constituent en outre un moyen de réduire la charge financière de la municipalité.

6.2 PAVILLON DÉTACHÉ AVEC SECTIONS HOMMES ET FEMMES

La construction de bâtiments dédiés aux toilettes publiques, avec une section pour hommes et une section pour femmes et des cabinets séparés par des partitions, est aussi une avenue empruntée de nombreuses villes, dont Montréal (dans les parcs, notamment). Parfois installées dans les stations de métro, ces lieux ont souvent mauvaise réputation : attroupements de jeunes, prostitution, vente et consommation de drogues, vandalisme, vols et violence.

La surveillance devient donc un enjeu majeur dont dépend le succès de cette option. À Québec par exemple, plusieurs de ces installations bénéficient de la présence constante d'un surveillant, qui peut également être préposé au kiosque à journaux ou du préposé du stationnement adjacent. Une des installations a même un employé dédié au bloc sanitaire durant les heures d'ouverture. À Edmonton, un tel bâtiment a été érigé dans un secteur de la ville particulièrement touché, auparavant, par les problèmes découlant du manque de toilettes publiques.

Au niveau de l'accessibilité, ces installations peuvent être ouvertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, mais plusieurs villes ont préféré restreindre les heures d'ouverture, afin d'éviter la perpétration d'incivilités durant la nuit. Au niveau de leur emplacement, on préconise habituellement à la fois les lieux visibles (les stationnements, par exemple.), afin de les rendre non

seulement facilement réparables, mais aussi de décourager les éventuels infracteurs de s'y cacher pour commettre des délits ou des incivilités (Entrevue avec le CIPC).¹⁴

6.3 TOILETTES PORTATIVES (« CHIMIQUES »)

Les toilettes portatives sont souvent utilisées à Montréal, particulièrement lors de gros événements attirant beaucoup de personnes, ou dans les parcs sans pavillon. Malgré leur mauvaise réputation au niveau du confort et de l'hygiène, celles-ci peuvent être très pratiques, été comme hiver, puisqu'elles sont peu coûteuses, qu'elles se posent partout et qu'elles sont facilement nettoyables. Il s'agit cependant d'une alternative à court terme ou complémentaire, car si ces toilettes ne sont pas surveillées, elles peuvent devenir un lieu de prédilection pour la prostitution et les échanges de drogues.

Un projet pilote a été mis en place en 2001 à Vancouver où des toilettes portatives étaient surveillées par deux personnes étant elles-mêmes marginalisées et faisant partie des usagers potentiels. Le projet a été interrompu, les efforts étant maintenant concentrés sur le partenariat avec le *Vancouver Area Network of Drug User (VANDU)* et l'installation de toilettes automatisées.

6.4 URINOIR RÉTRACTABLE

Cette option, qui peut être relativement coûteuse à implanter, est pourtant très ingénieuse. Le modèle le plus connu, l'*UriLift* est un urinoir rétractable en acier inoxydable activé par un employé. L'urinoir utilise un espace d'environ 2 m² et il se rétracte dans un trou de 1,3 m de profondeur. Évidemment, cette installation ne s'adresse qu'aux hommes, mais peut très bien compléter l'offre de toilettes publiques quand l'espace est restreint, notamment dans les secteurs où se tiennent de grands événements et où les files d'attente sont parfois très longues.

6.5 SALLES DE BAIN INTÉGRÉES DANS DES BÂTIMENTS EXISTANTS

Des ententes entre la Ville et des institutions, bâtiments gouvernementaux, stations de métro, gares d'autocar, ou des établissements hôteliers et de restauration peuvent également être très intéressantes pour limiter les incivilités sur la voie publique. Cette option permet de réduire considérablement les coûts d'aménagement et d'accélérer la mise sur pied du projet. Il faut néanmoins prévoir un dédommagement financier pour l'entretien et la surveillance des salles de bain « partagées ».

Afin d'inciter les commerces et les organismes publics à ouvrir les portes de leurs salles de bains, le district de *Richmond Upon Thames*, à Londres, paie 600£ (environ 982\$.) annuellement aux commerces qui ouvrent leurs toilettes gratuitement au public. Si l'entretien est effectué par les employés du commerce en question, les assurances, les inspections et la pose de panneaux sont toutefois garantis par la municipalité.

6.6 CENTRES D'HYGIÈNE / TOILET PALACE

Moins répandus, les centres d'hygiène et les *Toilet Palaces* ont la particularité d'être assez grands pour combiner plusieurs fonctions complémentaires, comme un commerce, des téléphones ou des horaires de bus. Les centres d'hygiène contiennent également généralement des douches. À Seattle, le centre d'hygiène *The Wellness Center*, offre en plus un service d'aide individuel où les gens peuvent consulter un intervenant. Plus coûteux, il offre néanmoins la possibilité de louer des espaces pour amortir certains coûts.

6.7 NETTOYAGE DE RUE

Loin de régler le problème à la source, cette solution est complémentaire aux autres et permet de réduire en partie les plaintes et les insatisfactions des citoyens. Une compagnie de nettoyage peut être engagée pour nettoyer la rue (ou la ruelle) à l'eau à haute pression et diriger les souillures vers les égouts.

¹⁴ McCreary, C. (2011). Building Safe Toilet Design into Shared Urban Space, Public Hygiene Lets Us Stay Human: 8.

Edmonton, Alberta – pavillon détaché



Photo : <http://edmonton.ctvnews.ca/24-hour-public-washrooms-open-on-whyte-avenue-1.860875>



Photo : <http://www.responsiblehospitalityedmonton.ca/public-washrooms/>

Langley Street Loo , Victoria, Colombie-Britannique – toilette de rue



Photos :
<http://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/victoria-loo-voted-best-in-canada-1.1268246>
<http://ca.news.yahoo.com/blogs/daily-buzz/victoria-outdoor-public-loo-voted-best-place-canada-165008199.html>

Victoria, Colombie-Britannique – urinoir portatif



Photo :
<http://urbanplacesandspaces.blogspot.ca/2006/11/very-public-urinals.html>

Sanisette, Paris - modèle complètement automatisé



Photo : http://www.paris.fr/pratique/Portal.lut?page=multimedialist&page_id=8938&id=259&pop=1

Urilift – urinoir rétractable



Photo : http://www.dvice.com/archives/2006/11/ultimate_weapon_in_the_war_on.php

Portland Loo, Portland – toilette de rue non automatisée



Photo : <http://mikevogel.com/2010/11/the-portland-loo-on-world-toilet-day/>

Photo : Xiamen, Chine – pavillon détaché



Photo : <http://www.whatsonxiamen.com/news20754.html>

7 EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

7.1 RAPPEL HISTORIQUE

Les toilettes publiques ont longtemps constitué un service fourni par les grandes villes et ces installations faisaient souvent même la fierté de plusieurs d'entre-elles.¹⁵ Si ce service municipal peut à première vue sembler un peu superflu dans une ère où la totalité des chaumières occidentales sont équipées ou ont directement accès à une toilette (sur l'étage par exemple), il en allait bien autrement jadis.

Les plus anciennes installations sanitaires publiques ont été découvertes à Knossos (en Crète) et dateraient de 1700 avant notre ère. Dans les faits, la grande majorité des cités de cette époque déployaient d'importants moyens pour répondre aux besoins sanitaires de leur population. L'empire Romain était particulièrement renommé pour la grandeur, la beauté et la sophistication de ses toilettes publiques. Elles ont malheureusement disparu avec la chute successive des deux empires romains, pour devenir pratiquement inexistantes aux Moyen-âge.¹⁶

Les premières toilettes publiques occidentales modernes ont été installées en Angleterre, autour de 1850, suite à plusieurs critiques portant sur l'hygiène, la transmission de maladies (particulièrement le choléra) et la pollution découlant du manque d'installations sanitaires. Un grand effort était mis sur l'apparence de ces bâtiments, dont le design s'arrimait au mobilier urbain et à l'architecture environnante. Les gouvernements comme le grand public étaient mobilisés autour de cette question importante de santé publique, qui projetait l'image d'une ville moderne et propre.¹⁷

Au Canada, les équipements sanitaires publics sont devenus populaires au cours du 19^e siècle. La ville de Toronto installait alors en moyenne une

toilette publique par année. L'objectif premier était de diminuer la fréquence à laquelle les hommes se soulageaient sur la voie publique. Comme en Europe, les toilettes installées en sol nord-américain devaient s'intégrer harmonieusement à l'architecture environnante¹⁸

« À Montréal [...], pour contrer la crise économique de 1929, l'administration municipale de Camilien Houde fit construire des vespasiennes souterraines à la place d'Armes et au square Phillips. Appelées plus communément les « camiliennes », ces toilettes publiques, construites dans le cadre des Travaux de chômage initiés par la mairie, visaient à doter les différents quartiers de Montréal d'équipements sanitaires (toilettes et bains publics) à une époque où les réseaux d'aqueduc et d'égouts étaient déficients.¹⁹»

Après le second conflit mondial, les installations sanitaires publiques ont été quelque peu délaissées, étant jugées désuètes et ayant mauvaise réputation, tant au niveau de la propreté que de la moralité (prostitution, homosexualité). Puisque la presque totalité des logements bénéficiaient désormais de toilettes, ces installations sont tombées dans l'oubli et ont été écartées des priorités des décideurs²⁰

De nouveaux enjeux sociaux et de sécurité se sont ajoutés à ceux qui avaient déjà mené au quasi abandon des toilettes publiques: la consommation de drogues, l'occupation par des personnes en situation d'itinérance cherchant un endroit chaud où se reposer, le vandalisme et les coûts élevés d'opération.

Ce n'est que dans les années 1980 et 1990 que ce type d'installations revient sur l'avant-scène des débats publics en matière de santé et de sécurité publique. En effet, les besoins de certaines catégories de la population en matière d'accès aux toilettes sont apparus évidents au fur et

¹⁵ Greed, C. (2007). "Taking Stock: An Overview of Toilet Provision and Standards."

¹⁶ Braverman, I. (2009). "Governing with clean hands: Automated public toilets and sanitary surveillance." *Surveillance & Society* 8(1): 1-27.

¹⁷ Greed, C. (2007). "Taking Stock: An Overview of Toilet Provision and Standards."

¹⁸ Solomon, R. C. (2013). *A Comparative Policy Analysis of Public Toilet Provision Initiatives in North American Cities: Recommendations for the Creation of a Public Toilet Strategy in Toronto*, Cities Centre, University of Toronto.

¹⁹ Linteau, Paul-André. *Brève histoire de Montréal*. Boréale, Montréal, 1992, p.115

²⁰ Damon, J. (2005). "Les toilettes publiques. Un droit à mieux aménager." *Espaces Temps*. net.

à mesure que disparaissaient les toilettes existantes : les personnes en situation d'itinérance, les voyageurs et touristes, les personnes âgées, les enfants, etc.²¹ De fait, un grand nombre de villes s'intéressent actuellement à l'implantation de toilettes sur le domaine public; Vancouver, Edmonton, Toronto, Paris, Londres, Saint-Pétersbourg, New-York ont toutes, elles aussi, décidé de fournir ce type de services à leurs citoyens.

7.2 TROIS-RIVIÈRES

La ville de Trois-Rivières a procédé, en 2012, à l'installation d'un cabinet individuel autonettoyant au centre-ville. Cette installation représente un investissement total de près de 200 000\$. « À l'hôtel de ville, on a toujours justifié cet investissement par le fait que des toilettes publiques étaient devenues une nécessité au centre-ville, notamment en raison de l'achalandage touristique et de la présence de plusieurs piétons, motocyclistes ou promeneurs occasionnels.²² » durant les premiers mois d'utilisation, aucun acte de vandalisme n'a été rapporté et aucune plainte n'a été formulée à la Ville.

7.3 TORONTO

À Toronto, des toilettes publiques sont mises à la disposition des passants dans certains parcs et dans certaines stations de métro, tandis que d'autres, complètement automatisées, sont installées à l'extérieur sur le domaine public. L'état des premières est négligé et peu invitant. Les secondes, les « APT » (*automated public toilet*) sont quant à elles dans un état assez satisfaisant. Tout y est automatique, tout est systématiquement nettoyé après chaque utilisation, la limite d'utilisation est de 20 minutes, un téléphone d'urgence est disponible dans la cabine et celle-ci est chauffée durant l'hiver. Les APT sont également accessibles pour les personnes en fauteuil roulant. La Ville a signé un contrat de 20 ans avec Astral Media Outdoor, qui se charge de l'installation et de l'entretien des 20 APT à travers la ville. Il en coûte 25 cents pour utiliser la toilette, dont la porte

²¹ Damon, J. (2005). "Les toilettes publiques. Un droit à mieux aménager." *Espaces Temps*. net.

²² Martin Francoeur, *Le Nouvelliste*, publié le 23 août 2011.

s'ouvre à l'insertion de la pièce de monnaie. Le système, de conception allemande, représente des coûts de 400 000\$ par installation, soit le double de celle de Trois-Rivières.

7.4 VANCOUVER

À Vancouver, huit toilettes publiques automatiques ont été installées au centre-ville en 2006, pour répondre aux nombreuses plaintes des commerçants et propriétaires d'immeubles. Dans le but d'assurer le bon fonctionnement du projet, la Ville travaille en partenariat avec le *Vancouver Area Network of Drug User (VANDU)*. L'utilisation a été limitée à 10 minutes, dans le but de décourager l'utilisation de la cabine pour la consommation de drogues ou la prostitution. L'utilisation est gratuite (selon une loi provinciale) et l'accès est possible 24h/24h. Le coût total d'installation de chaque cabinet individuel s'élève à 340 000\$. La Ville assume les 180 000\$ requis pour la connexion au réseau d'aqueducs et d'égouts, alors que la firme publicitaire CBS Decaux fournit la balance via le contrat de publicité sur le mobilier urbain municipal.

7.5 VICTORIA

En 2012, la ville de Victoria (en Colombie-Britannique) a reçu un prix décerné par Cintas' Canada Ltd, pour la meilleure toilette publique au pays, devant deux toilettes torontoises, une toilette du *Vancouver's Georgian Court Hotel* et une toilette du Centre de formation professionnelle à Repentigny.

Installée en novembre 2011, la *Langley Street Loo* est implantée au cœur du centre-ville et a été achetée à Portland (Oregon) par la Ville de Victoria, pour la somme de 90 000\$. Il s'agit en effet du même modèle de toilette publique qui a été implanté à Portland, avec équipements sanitaires en acier inoxydable, revêtement anti-graffiti, lavabo en dehors et cabine ajourée au bas et au haut.

La *Langley Street Loo* a été installée en remplacement d'urinoirs publics temporaires, dans le but de remédier au problème d'urination sur la voie publique (principalement durant la nuit) et pour offrir un centre-ville

sécuritaire et accueillant en tout temps. Le maire de Victoria, Dean Fortin a confirmé que les problématiques observées auparavant ont diminuées considérablement depuis l'implantation de la toilette. La toilette est entretenue par les équipes de la Ville et est nettoyée au moins quatre fois par jour.

7.6 EDMONTON

La ville d'Edmonton a opté, en 2012, pour la construction d'un bâtiment neuf sur Whyte avenue, dédié aux toilettes publiques. Situé près des bars et du marché, le bâtiment est très transparent pour laisser voir les utilisateurs qui se lavent les mains. Le bâtiment est ouvert 24 heures sur 24, est à peine chauffé l'hiver (pour décourager l'utilisation prolongée) et entretenu aux quatre heures.

Ayant coûté 536 000\$, l'édicule était considéré, lors de son implantation, comme un projet-pilote pour la construction d'édicules semblables ailleurs en ville. Malheureusement, seulement quatre mois après leur mise en service, les toilettes publiques furent sévèrement critiquées par les policiers, lesquels affirmaient qu'elles étaient devenues un lieu de criminalité et de désordre. Couvert de graffitis, le bâtiment attirait une faune indésirable : des jeunes fêtards qui consommaient à l'intérieur, un homme violent qui se cachait dans une cabine de toilette et même, un individu ayant été accusé d'agression sexuelle par un usager. Les utilisateurs usuels ne semblent pas être, tel que prévu, les clients des bars avoisinants à leur fermeture.

Pour remédier à la situation, les policiers se sont vus confier les clés de l'immeuble pour être en mesure de le fermer s'ils jugent que cela peut éviter des situations dangereuses. Malgré la bonne volonté de la Ville pour augmenter l'accès à des installations sanitaires sécuritaires, il semble que l'expérience sur Whyte avenue n'ait qu'empiré le problème.

La question de la surveillance semble être cruciale pour la réussite de projets de toilettes publiques et particulièrement dans le cas de bâtiments dédiés à cette fonction.

7.7 NEW-YORK

En 2001, la Ville de New-York a choisi d'implanter des toilettes automatisées payantes au Herald Square et au Greeley Square, mais l'expérience ne s'est pas avérée aussi réussie et convaincante que prévue.

Ayant été utilisées 28 000 fois au cours de la première année de fonctionnement, les toilettes ne l'ont été que moins de 14 000 fois en 2007. L'entité responsable de la gestion de ces installations, le *34th Street Partnership*, a discrètement mis un terme à leur utilisation en 2008. Le Partenariat a en effet choisi de remplacer les installations automatisées par des salles de bain dont les équipements (chasse d'eau, lavabos, séchoirs, etc.) sont automatisées, mais qui sont entretenues par des employés, à la manière traditionnelle, de 15 à 25 fois par jour²³. La présence du personnel d'entretien rassure par ailleurs énormément la clientèle, au niveau de la propreté et de la sécurité.

Le coût initial des toilettes automatisées était de 500 000\$ et il en coûtait environ 100 000\$ par an pour l'entretien, la maintenance et les réparations diverses. Selon le responsable du *34th Street Partnership*, M. Biederman, il n'en coûterait pas plus cher pour l'entretien des salles de bain traditionnelles, même après les augmentations salariales des employés.

Plusieurs autres types d'expériences ont été menées à New-York. De façon générale, la Ville travaille en collaboration avec les conseils communautaires, qui suggèrent des lieux propices à l'implantation de toilettes, en fonction de l'achalandage et des dynamiques sociales. Pour ses toilettes automatisées, la Ville confie la construction et l'entretien des installations à une firme espagnole, Cemusa, spécialisée en mobilier urbain avec revenus publicitaires.

Pour aider les gens à trouver une toilette publique à Manhattan, un site web existe (<http://www.nyrestroom.com/>), où les toilettes publiques et « pas si

²³ Newman, Andy. 2009. « We Weren't Quite Ready for the Modern Toilet Age ». *The New York Times*, December 11, 2009, page A36.

publiques » (café, bibliothèque, etc.) sont cartographiées. On y trouve également les horaires et une évaluation sur cinq étoiles.

7.8 PORTLAND ET SEATTLE

L'une des expériences américaines les plus appréciées de la population est certainement la *Portland Loo* qui est « radicalement » simple. Comme son nom l'indique, cette toilette publique a été conçue à Portland, Oregon par le groupe de citoyens PHLUSH (Public Hygiene Lets Us Stay Human).

Dans une optique générale de développement social, le groupe a interrogé plusieurs personnes en situation d'itinérance afin de déterminer les principaux enjeux sur lesquels ils devaient travailler pour leur venir en aide de façon pérenne. Le groupe a nommé, en priorité et devant la question du logement, l'accès à des toilettes. « Tant que nous n'aurons pas d'endroit où aller aux toilettes, nous ne sommes même pas humains. Nous sommes des animaux (témoignage d'une personne sans-abri interviewée par PHLUSH)²⁴ ».

En comparant les différentes expériences existantes, PHLUSH a identifié celle de Seattle comme un contre-exemple, une situation à éviter à tout prix. À Seattle, les APT (*automated public toilet*) étaient physiquement très « fermées » elles ont été retirées quatre ans après leur installation, en raison de leur insalubrité et de leur mauvaise utilisation par des vendeurs de drogue et des prostituées. Certaines personnes en situation d'itinérance refusaient d'utiliser les toilettes, tellement elles étaient « horribles ».

À l'inverse, la *Portland Loo* a été conçue pour être « la moins accueillante possible »²⁵. Son design est fait de manière à décourager une utilisation prolongée. Elle ressemble à une cage en fer ajourée dans laquelle le bruit de la rue demeure très présent, ce qui diminue le sentiment d'intimité même si personne ne peut voir l'utilisateur. Les portions supérieures et inférieures permettent en effet une aération permanente et les policiers

peuvent s'assurer qu'un seul adulte se trouve dans la cabine et que personne n'y semble en état de détresse physique (couché sur le sol).

De plus, il n'y a pas de miroir et l'évier est situé à l'extérieur de la cabine, ce qui empêche les gens d'y rester plus longtemps que nécessaire. La cabine est par ailleurs recouverte d'une couche anti-graffiti. Alimentée par l'énergie solaire, la *Portland Loo* est aussi très écologique.

Souvent citée en exemple, la *Portland Loo* a été installée à six endroits stratégiques et très achalandés de la ville. Le prix de la première toilette était de 140 000\$, mais il tend à diminuer au fur et à mesure que de nouvelles toilettes sont installées. L'entretien mensuel représente environ 1 200\$. Ayant vendu une toilette à la ville de Victoria (Colombie-Britannique), Portland espère vendre d'autres équipements à des municipalités, pour moins de 100 000\$ l'unité.

7.9 PARIS

Paris est reconnue depuis longtemps pour son grand nombre de « sanisettes », ses toilettes publiques. Elle en compte en effet 400, réparties sur le territoire de façon progressive depuis les années 1980. La Ville a entrepris en 2009 le remplacement de toutes ses sanisettes pour un nouveau modèle automatisé plus accessible et écologique. Les caractéristiques des nouvelles sanisettes sont les suivantes :

- L'accessibilité: les sanisettes sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant, bénéficient d'une barre d'appui et disposent d'informations sonores et en braille;
- L'hygiène: après chaque utilisation, le lavage du plancher et de la cuvette ainsi que le séchage et la désinfection sont systématiques;
- La sécurité: l'ouverture de secours manuelle et « pompiers » depuis l'extérieur, l'éclairage de secours et un extincteur sont prévus;
- L'information: un panneau d'accueil multilingue et un panneau d'information guident l'utilisateur;
- Le confort: les portes d'accès sont à ouverture et fermeture automatique. Le local est chauffé en hiver, doté de porte-manteaux,

²⁴ Murphy, Kim, 2012. *Portland Loo, a public toilet that skips to the head of its class.*

²⁵ Metcalfe, John, 2012. *Why Portland's public toilets succeeded where others failed.*

d'un miroir, d'une fontaine, d'une corbeille et on bénéficie même d'une musique d'ambiance;

- L'accès à l'eau potable: une fontaine extérieure d'eau accessible pour tous;
- L'eau: 30% d'économie d'eau sont réalisés grâce au recyclage de l'eau de lavage du sanitaire, à la récupération de l'eau de pluie par un réservoir intégré et à la détection des fuites d'eau;
- La lumière: le sanitaire bénéficie d'un éclairage naturel par un puits de lumière dans le toit, d'un système d'éclairage à faible consommation et d'un détecteur de présence pour n'éclairer que lorsque nécessaire. Il utilise 100% d'énergies renouvelables car il est alimenté par de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, hydraulique, biomasse);
- Les matériaux: ceux-ci sont choisis pour leurs performances environnementales et durables (béton, acier, aluminium) et sont recyclables en fin de vie;
- La maintenance: la conception générale a été étudiée pour optimiser le nombre d'interventions nécessaires pour la maintenance.

La moitié des nouvelles sanisettes est installée au même endroit que les précédentes, mais pour environ 200 toilettes, la Ville a profité de l'occasion pour revoir l'emplacement de celles-ci afin d'optimiser leur efficacité.

8 LE CHOIX D'UNE SOLUTION

Un ensemble de mesures est parfois nécessaire pour réduire considérablement les nuisances liées au manque de toilettes publiques et pour satisfaire les besoins de toutes les catégories de population. Des études ont démontré que même si le coût de ces équipements est généralement important, les coûts sociaux engendrés par la non-disponibilité de ces installations le sont encore plus : baisse de fréquentation des rues et des commerces, des parcs, disparition de certaines clientèles (personnes âgées, personnes avec des problèmes d'incontinence), dégradation des espaces publics, etc.²⁶

Néanmoins, il importe d'agir et de choisir la solution qui semble la plus adaptée à un contexte précis et de bien planifier l'implantation du service. Une équipe multidisciplinaire composée de professionnels de la Ville, de l'Arrondissement et du milieu social et communautaire serait certainement capable de définir les conditions de réussite d'un projet-pilote pour l'implantation de toilettes publiques dans l'arrondissement de Ville-Marie et ce, en fonction des moyens financiers disponibles.

Deux grandes orientations

Bien que la tendance actuelle semble être de privilégier les toilettes sur rues complètement automatisées, les blocs sanitaires dans des bâtiments peuvent s'avérer tout autant efficaces dans certains cas.

À la lecture des exemples étrangers, deux principales approches se dessinent :

- 1- Investir dans un équipement technologique presque auto-suffisant, assez dispendieux, mais qui nécessite des ressources humaines minimales. Ici, la dépense principale est l'équipement.
- 2- Utiliser des blocs sanitaires plus traditionnels, dans des bâtiments dédiés ou existants (partenariats avec des bâtiments publics ou semi-

publics) et assurer un entretien et une surveillance maximale. Ici, la dépense principale est le personnel.

La toilette comme élément intégré à la planification du territoire

Actuellement, les villes n'ont pas l'obligation de mettre des toilettes à la disposition des citoyens et des visiteurs, sauf dans les bâtiments publics. Or, l'intégration de toilettes publiques dans l'espace urbain devrait faire partie intégrante de la planification urbaine et de la planification des transports. Selon Greed, qui se penche spécifiquement sur la place des toilettes publiques dans l'espace urbain et sur la perception du public sur ces installations, "[...] *accessible public toilets are the missing link in developing accessible cities and in encouraging people out of their cars and back on to public transport*²⁷".

Lors du choix d'un type de toilette publique à implanter, il est donc fondamental de considérer l'environnement urbain et les dynamiques qui s'y rattachent. Il ne suffit pas de fournir un service pour garantir sa bonne utilisation. Les notions de trajectoires, de densité de services, de forme des espaces publics, d'espaces d'appropriation, de sentiment de sécurité doivent être étudiées pour orienter le choix des emplacements et des modèles à privilégier. L'arrimage avec les autres outils de planification et objectifs identifiés (plan d'urbanisme, PPU, Plan de développement, projet de Quartier intégré, etc.) constitue une étape clé du développement d'un projet-pilote.

Lieu d'implantation et accessibilité universelle

Le choix du lieu d'implantation de toilettes publiques ne doit pas être négligé, car il peut faire la différence entre un endroit aimé et un endroit détesté et perçu comme non sécuritaire. En effet, la toilette ne doit pas être isolée, elle doit faire partie du paysage urbain et être visible de tous, afin d'assurer une surveillance par les passants, augmenter le sentiment de sécurité et limiter les actes de vandalisme. Par ailleurs, le choix de la

²⁶ Greed, C. (2007). "Taking Stock: An Overview of Toilet Provision and Standards."

²⁷ <http://www.timeshighereducation.co.uk/features/why-uk-is-going-down-the-pan/170740.article>

solution devrait impérativement tenir compte de l'accessibilité universelle des installations.

Le chauffage hivernal

Notre nordicité nous oblige à nous questionner sur la capacité des équipements à fonctionner durant l'hiver. Il est évidemment plus simple de chauffer suffisamment un bâtiment fermé qu'une cabine de trottoir, afin d'éviter que l'eau dans les tuyaux ne gèle. D'un autre côté, il n'est pas nécessaire de rendre l'espace aussi confortable que celui d'un intérieur bien chauffé, l'idée étant toujours d'éviter les utilisations prolongées ou à mauvais escient.

Écologie et environnement

La diminution de l'impact environnemental prend une importance grandissante dans la conception des projets urbains depuis les dernières années, si bien que plusieurs villes établissent des règles strictes en la matière pour tout projet d'installation de toilettes publiques et les compagnies tentent de plus en plus de s'adapter à cette demande. Le design de plusieurs modèles de toilettes, comme celui de Paris, privilégie l'énergie solaire, le recyclage de l'eau, un éclairage et une ventilation naturels, l'intégration de végétation pour limiter les odeurs, etc.

Financement

Représentant toujours le nœud du problème, la question du financement oriente assurément le choix des solutions. Certains types de toilettes publiques entraînent un coût initial plus important, mais des coûts d'entretien assez réduits, alors que d'autres peuvent être implantés plus rapidement, mais représentent, à long terme, des coûts d'entretien plus importants ou nécessitent un remplacement plus fréquent. C'est pourquoi il est important de procéder à des estimations à moyen et long terme, pour garantir la pérennité des services.

Il faut aussi évaluer si une faible tarification est nécessaire ou si la gratuité est préférable. Plusieurs villes ont opté pour la gratuité, afin de réellement avoir un impact sur le problème des incivilités.

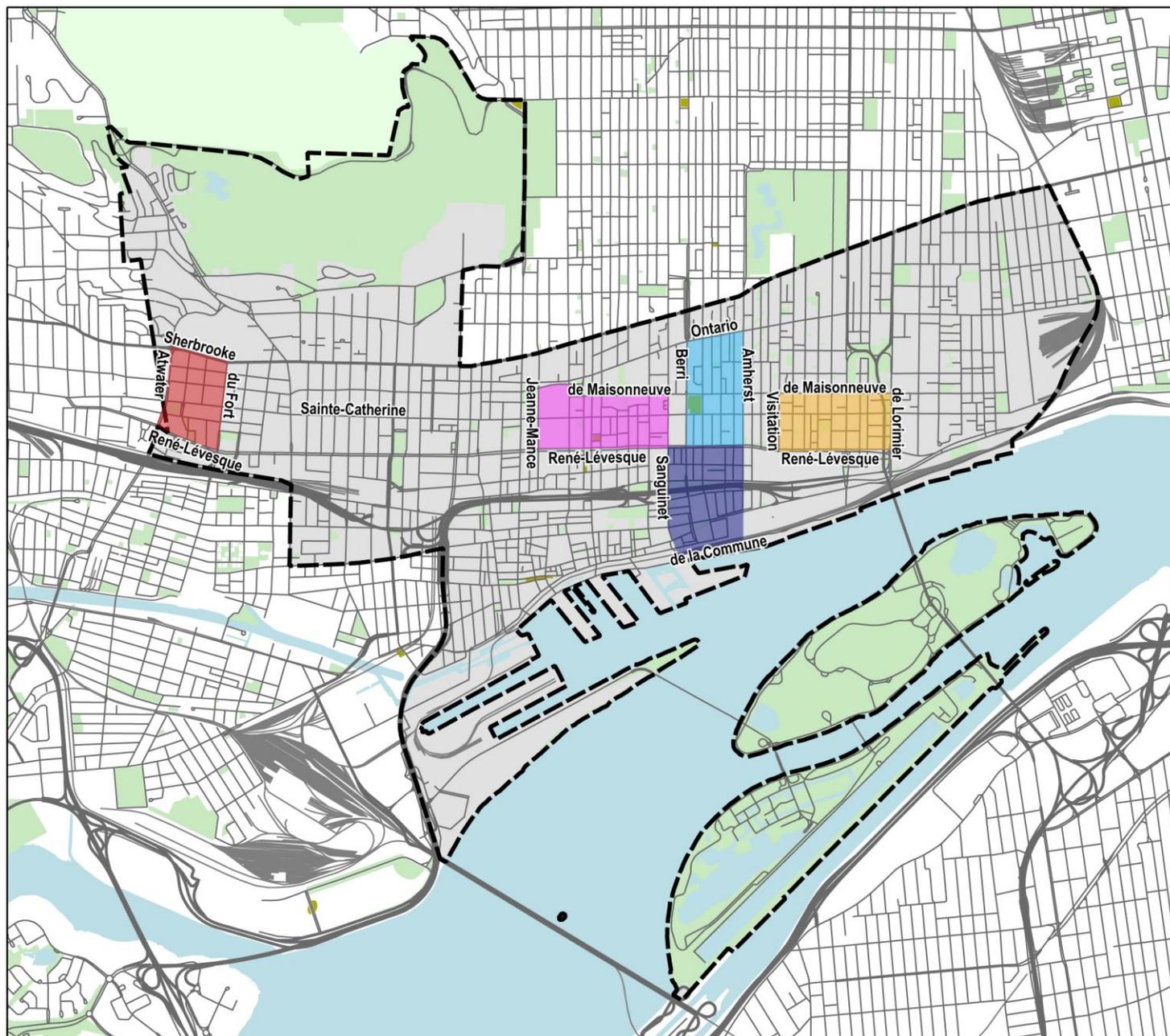
Tel que vu précédemment, plusieurs villes signent des contrats d'environ 20 ans avec des compagnies publicitaires. Certaines de ces compagnies sont entièrement responsables de la construction et de la rentabilisation des services via la publicité. Montréal pourrait envisager de tels partenariats pour absorber une partie des coûts du projet.

Promotion des services

Pour aider à garantir le succès du projet et l'achalandage par toute la population, la promotion des services peut être envisagée, par exemple via une application mobile ou un site web qui répertorie et cartographie les toilettes disponibles en fonction de la position de l'utilisateur. Plus une toilette est utilisée (et entretenue), meilleure sera le sentiment de sécurité qui y sera associé et meilleure sera sa réputation. Une signalisation efficace dans l'espace public devrait par ailleurs compléter le programme de promotion et de visibilité des services. Celle-ci, à l'usage des piétons, pourrait être combinée à une signalisation générale indiquant les principaux lieux de destination à proximité et les distances de marche.

Proposition de secteurs prioritaires

La carte suivante présente une proposition préliminaire de secteurs prioritaires pour l'implantation progressive de projets-pilotes sur le territoire et se veut une base de discussion pour un groupe de travail à être mis sur pied.



ZONES PROPOSÉES POUR PROJETS PILOTES

- Autoroute
- Place publique
- Parc
- Autre espace vert
- Arrondissement

0 250 500



Fond de plan: Ville de Montréal, Adresses Québec

9 PROPOSITION DE PARTENARIAT

À la lumière des faits présentés dans ce document, il apparaît évident que l'accès pour tous à installations sanitaires constitue un service de base pour une grande ville comme Montréal. D'ailleurs, la question des toilettes publiques fait déjà partie du «Plan d'action sécurité publique de l'arrondissement de Ville-Marie» et fait l'objet d'un large consensus (groupes communautaires, résidents, gens d'affaires).

Au moment où l'Arrondissement a mis en branle en 2013 trois Programme Particulier d'Urbanisme (PPU), couvrant une portion importante de son territoire, il apparaît de plus en plus évident pour le milieu que l'absence d'équipements sanitaires dans l'espace public constitue un problème qu'il devient impératif de traiter. Les PPU fournissent des outils pour aborder cet important problème et constituent des opportunités pour la mise en branle de projets pilotes sur le territoire.

Devant le constat de la lente évolution du dossier, nous demandons que la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville Marie mettent sur pied, en collaboration avec le milieu social et communautaire local, un groupe de travail pour traiter de la question en profondeur et trouver des réponses satisfaisantes en matière d'accès à des toilettes publiques sur le territoire de l'arrondissement. Le comité pourrait être formé d'experts de la Ville de Montréal, incluant les policiers, et de représentants du milieu, lesquels connaissent bien la réalité sur le terrain.

Nous sommes conscients que ce projet est complexe et qu'il peut être coûteux. Aussi, nous sommes motivés à élaborer avec les experts de la Ville, des stratégies pour répondre aux besoins identifiés tout en respectant les contraintes financières, spatiales et techniques que le contexte induit. Nous sommes confiants de pouvoir identifier une solution qui répondra aux critères qui seront identifiés.

10 APPUI DU MILIEU

Lettres d'appui

L'enjeu de l'accessibilité à des installations sanitaires au centre-ville de Montréal préoccupe grandement les organisations du territoire. C'est pourquoi **27** d'entre-elles ont manifesté leur soutien à la présente démarche au moyen d'une lettre d'appui à la démarche :

- Approche sécurisante des polytoxicomanes anonymes inc. (Centre APSA)
- Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues (AQPSUD)
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)
- Cactus Montréal
- Cégep du Vieux Montréal
- Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance
- Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA)
- Coalition réduction des méfaits
- Dans la rue
- Groupe d'entraide à l'intention des Personnes Séropositives et Itinérantes (GEIPSI)
- Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM)
- La Maison Tangente
- Le Sac à Dos - Action/réinsertion
- L'Itinéraire
- Logis Phare
- L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme
- Passages
- Plein Milieu
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- RÉZO
- Sentier urbain
- Société de développement commercial (SCD) du Village
- Société de Développement du Boulevard Saint-Laurent (SDBSL)
- Spectre de rue
- Stella
- Table de concertation jeunesse itinérance du Centre-ville
- Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Pétition

En plus des lettres d'appui, **830 signatures** ont été amassées grâce à une pétition pour l'accessibilité à des installations sanitaires publiques. Autant des résidents, des gens d'affaires, des travailleurs et usagers du milieu communautaire et institutionnel que des touristes ont signé cette pétition.

L'ensemble des lettres d'appui et des signatures sont disponibles dans un document annexe.

